ANNEE 1989

REPUBLIQUE DU SENEGAL N° 253

ASSEMBLEE NATIONALE

VIIème LEGISLATURE

JOURNAL DES DEBATS

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE L'ANNEE 1989

COMPTE RENDU IN EXTENSO

SEANCE DU LUNDI 29 MAI 1989

SOMMAIRE

I - Membres du Gouvernement présents

2 - Ouverture de la séance

3 - Projet de loi n° 09/89 portant loi de Finances pour l'année financière 1989-1990.

- Rapport introductif de Monsieur Christian VALANTIN, Président de Commission des Finances et des Affaires économiques.....

.../...

- Considération générales de Monsieur Modou AMAR, Rapporteur général de la Commission des Finances et des Affaires économiques....10.

4 - Recettes ordinaires.....43

5 - Pouvoirs publics.....70

- Présidence de la République.....70

- Assemblée Nationale.....74

- Conseil économique et social.....77

- Cour suprême.....78

6 - Suspension de la séance.....79

7 - Reprise de la séance.....80

8 - Projet de budget du Ministère des Forces armées.....80

9 - Projet de budget du Ministère du Développement social.....123

10 - Suspension de la séance.....174

11 - Reprise de la séance.....175

12 - Projet de budget du Ministère du Commerce.....175

13 - Fin de la séance.....239

Secrétaires élus	Présidence de :
Matin : Mme Seynabou SARR Cissé M/ Elimane KANE	M. Abdoul Aziz NDAW, Président
Après-midi : MM. Babacar SALL Sanghé MBALLO	M. Abdoul Aziz NDAW, Président
Soir : MM Balla Moussa DAFFE Elimane KANE	M. Abdoulaye Chimère DIAW, Deuxième Vice-Président.

(La séance est ouverte à 9 heures)

- 1 -

MEMBRES DU GOUVERNEMENT PRESENTS

Sont au banc du Gouvernement :

MM Médoune FALL, Ministre des Forces armées :

Serigne Lamine DIOP, Ministre de l'Economie et des Finances ;

Seydina Oumar SY, Ministre du Commerce ;

Mme Ndioro NDIAYE, Ministre du Développement Social ;

MM Farba LO, Ministre délégué auprès du Président de la République, chargé des Relations avec les Assemblées ;

Moussa TOURE, Ministre délégué auprès du Ministre de l'Economie et des Finances.

- 2 -

OUVERTURE DE LA SEANCE

Monsieur le Président

Mesdames, Messieurs, la séance est reprise.

- 3 -

PROJET DE LOI N° 09/89
PORTANT LOI DE FINANCES POUR L'ANNEE FINANCIERE 1989-1990

- Rapport introductif de Monsieur Christian VALANTIN, Président de la Commission des Finances et des Affaires économiques

Monsieur le Président

L'ordre du jour appelle l'examen du projet de loi n° 09/89 portant loi de Finances pour l'année financière 1989_1990.

La parole est à Monsieur Christian VALANTIN, Président de la Commission des Finances et des Affaires économiques.

Monsieur Christian VALANTIN

Je vous remercie Monsieur le Président.
Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Ministres,
Mesdames, Messieurs les Députés,
Chers Collègues,

Votre Commission des Finances et des Affaires économiques s'est réunie le jeudi 27 avril 1989 pour entendre un exposé d'ordre général du Ministre de l'Economie et des Finances.

Le Ministre a fait le bilan du programme d'ajustement économique et financier à moyen et à long terme. Il se caractérise par une consolidation des acquis des politiques structurelles actuellement menées par le gouvernement :

- au niveau des opérations financières de l'Etat, on peut penser qu'elles vont connaître un excédent de l'ordre de 3,7 milliards F cfa en 1988-1989 contre 73,3 milliards en 1982-1983 et 19,7 milliards en 1986-1987 ;

- les arriérés de l'Etat sur le reste de l'économie sont sur le point d'être complètement apurés (ils étaient de 55,7 milliards en 1983) ;

- le déficit du PIB (dons officiels exclus) est passé de 18,7 % en 1984-1985 à 9,9 % en 1987-1988.

- l'inflation a été ramenée de 7,5 % en 1986 à 2,4 % en 1988.

Ces acquis s'inscrivent cependant dans un contexte international essentiellement caractérisé par un endettement préoccupant des pays en voie de développement, des déséquilibres commerciaux mondiaux persistants et une évolution défavorable des cours des produits de base. Et pourtant l'économie mondiale en 1988 est marquée par une croissance soutenue.

1 Le contexte international

En 1988, les pays industrialisés ont connu un taux moyen de croissance de 3,9 %. Cette croissance a eu un effet d'entraînement sur les pays d'Asie (3,6 %) et sur les pays d'Afrique (2,6 %), ce dernier taux étant cependant inférieur au coût démographique. Si les perspectives pour 1989 font état d'un ralentissement de la croissance au nord (3,1 %), elle s'accélérerait par contre au sud (4 %), avec un taux de 2,8 % pour l'Afrique. Conséquence de cette expansion : la zone OCDE voit le chômage

reculer. Si l'inflation n'a pas réellement remonté, les risques demeurent de la voir reprendre même légérement.

Quant au commerce mondial, les déséquilibres qui le caractérisent encore sont dûs, comme on le sait, au déficit américain et aux excédents japonais et allemands. La hausse prévisionnelle de 6,2 % en 1989 s'est accompagnée d'un début de corrections de ces déséquilibres. Mais ils risquent de s'aggraver si les efforts d'ajustement entrepris ne sont pas poursuivis.

Pour les pays qui cherchent à se développer, la situation reste tendue à cause du poids de leur dette extérieure. De trés importantes ressources sont ainsi affectées au service de la dette, réduisant ainsi la capacité de ces pays à investir. Des efforts ont cependant été accomplis par certains pays créanciers la RFA, la Grande Bretagne et le Canada ont annulé une partie de la dette des pays pauvres ; le Japon a pris l'initiative d'augmenter sensiblement ses concours financiers aux pays les plus endettés ; les Etats-Unis ont présenté un nouveau plan pour réduire la dette des pays en développement. Au Sommet de Toronto, en juin 1988, la France avait fait des propositions intéressantes. La décision qu'elle vient d'annoncer au Sommet de la Francophonie d'annuler 800 milliards F cfa de crédits publics consentis à 35 pays africains démunis reste l'effort le plus significatif et le plus généreux fait par un pays du nord en direction du tiers monde.

C'est dans ce contexte international que doit se comprendre et se lire la situation de l'économie sénégalaise.

2 La situation de l'économie sénégalaise en 1988 : perspectives à court terme.

Le Sénégal s'est engagé depuis 1979 dans la voie de l'ajustement structurel. Cette politique difficile et dure à supporter surtout par les plus faibles était nécessaire par un endettement excessif, une inflation élevée, une perte de compétitivité des entreprises. Pour résorber ces déséquilibres, l'action de l'Etat vise à réduire la demande intérieure pour ramener les dépenses qu'elle entraîne à un niveau compatible avec celui des ressources permanentes. Elle tend également à promouvoir l'offre pour désserrer les contraintes pesant sur l'économie.

./.

La distribution du crédit a été particulièrement stricte et l'encours du crédit intérieur n'a augmenté en moyenne que de 4,9 % par an entre 1982 et 1987 contre 22 % par an entre 1977 et 1982. Résultat : le déficit de la balance des paiements est passé de 162,2 milliards F cfa pour la période 1978-1982 à 10,7 milliards F cfa pour la période de 1983-1987.

Au plan budgétaire, l'Etat a fortement réduit ses dépenses tandis qu'il améliorait le recouvrement de ses recettes. Sur la période 1983-1988, les dépenses courantes ont été limitées à une progression de 5,6 % par an. Pour la période considérée, la croissance des recettes (y compris les dons) a été plus rapide que celle des dépenses (8,5 % par an). Aussi, le solde des opérations courantes de l'Etat est-il devenu positif (+9,4 milliards F cfa) depuis l'exercice 1986-1987. Il en est résulté que le déficit de la balance courante des paiements est revenu de 116 milliards F cfa en 1983 à 84 milliards F cfa en 1988.

Au plan d ela promotion de l'offre, l'Etat a conçu et fait appliquer des nouvelles politiques, notamment dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie. Les agents économiques sont maintenant responsabilisés. L'Etat se désengage des activités productives, lève les contraintes qui pèsent encore sur l'économie (restrictions à l'importation supprimées, contrôle des prix levé, taux de protection effective harminisés et tarifs douaniers révisés, facilités conventionnellement accordées par l'Etat à certaines entreprises revues et corrigées, code des investissements renouvelé et procédures allégées et simplifiées). L'environnement économique des entreprises s'améliore donc par tout un arsenal de dispositions juridiques adaptées.

Dans le domaine des prix, l'Etat a cherché la vérité en évitant de porter atteinte à l'équilibre budgétaire . Les péréquations régulant le prix de certains produits ont été réduites : le prix du riz au consommateur a été ramené de 160 à 130 F cfa, celui de l'arachide au producteur de 90 à 70 F cfa.

Enfin une réorganisation en profondeur de l'appareil bancaire sénégalais est en cours : recouvrement des créances, renforcement des fonds propres des banques, amélioration de leur gestion, consolidation de leurs comptes débiteurs à la B.C.E.A.O.

./.

Ce train de mesures sévères et douloureuses a eu pour conséquence la restructuration des entreprises saines mais la disparition de celles qui étaient peu viables. De nombreux emplois ont donc été perdus. Pour faciliter la transition, l'Etat, par la Délégation à l'Insertion, à la Réinsertion et à l'Emploi, gère un fonds destiné à soutenir les jeunes qui sortent de l'UNiversité et à trouver du travail aux anciens salariés du secteur public déflatés.

3 Le projet de loi de finances 1989-1990

Dans sa structure chiffrée, le projet de loi de finances 1989-1990 est construit en tenant compte de la règle, vivre selon ses moyens. Il s'agira aussi d'améliorer encore la gestion du secteur public, de réformer le secteur para-public et de poursuivre l'assainissement des finances publiques.

Les ressources budgétaires

Elles sont arrêtées pour le fonctionnement de l'Etat à 233,3 milliards F cfa, soit une baisse de 1,5 % par rapport à 1987-1988. Celles du budget d'investissement, prévues pour un montant de 143,7 milliards F cfa progressent de 16,5 % l'an en termes nominaux. Ce montant sera financé par le budget de l'Etat et par des emprunts extérieurs.

Les charges du budget général

Les dépenses de personnel sont arrêtées à 112,7 milliards F cfa contre 11,2 milliards F cfa en 1988-1989. Cette réduction répond encore et toujours au scuci de prudence et de rationalisation du Président de la République.

Les dépenses de matériel, entretien, transfert et autres sont chiffrées à 110,5 milliards F cfa, soit une baisse de 5,1 milliards F cfa par rapport à 1988-1989 : cette baisse s'explique par la réduction des subventions au secteur para-public.

Les mesures nouvelles affectées à l'Education sont prévues pour un montant de 1,1 milliards F cfa.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 143,7 milliards F cfa, progressant de 14,8 % par an. Les investissements financés sur ressources extérieures augmentent de 17,9 %. Mais il faut noter l'importance croissante du FOnds routier (+25 % entre 1988 et 1990) et du FOnds d'Equipement aux Collectivités locales (+ 13,1 % sur la même période).

Les comptes spéciaux du trésor

Ils sont arrêtés à hauteur de 169, 4 milliards F cfa, soit une baisse de 1,5 % par rapport aux prévisions de 1988-1989. Les recettes d'un montant de 139,9 milliards F cfa propres à ces comptes sont complétées par une dotation du budget général s'élevant à 29,5 milliards F cfa. Les caractéristiques des comptes spéciaux du Trésor s'établissent comme suit :

- Les recettes et les dépenses du FOnds routier et du Fonds d'Equipement des Collectivités locales progressent ;
- Les dépenses du FOnds national de l'energie croissent de 61 % ;
- le compte de liquidation du VIIe plan qui vient d'être créé va recevoir 7 milliards F cfa.
- les dépenses de la Caisse autonome d'Amortissement accusent un recul de 11,4 %

En conclusion

Le projet de budget 1989-1990 traduit les options du gouvernement en termes de politique économique et financière.

La structure des ressources et des charges reflètent les efforts déployés dans le cadre de l'ajustement avec croissance.

Les réformes fiscales et douanières visent à consolider à terme le système fiscal et doivent contribuer à instaurer un environnement propice aux investissements et à la production. Tandis que la réaffectation des ressources au profit des investissements publics s'opèrent progressivement.

Il convient donc de ne pas relacher l'effort, mais de tenir compte des conséquences sociales de la politique d'ajustement et de compenser les restrictions opérées sur la demande par un encouragement plus marqué à l'investissement productif.

Votre Commission des Finances et des Affaires économiques, après avoir entendu le Ministre de l'Economie et des Finances et l'avoir félicité, lui a posé de nombreuses questions.

./.

1 Les événements entre le Sénégal et la Mauritanie et leurs conséquences sur l'économie sénégalaise.

Votre Commission des Finances et des Affaires économiques a interrogé le Ministre sur les graves incidents intervenus au mois d'Avril entre le Sénégal et la Mauritanie et sur leur répercussions sur l'économie.

Pour le Ministre, il ne fait de doute que le commerce de détail qui était tenu par les Mauritaniens a été désorganisé par ces tragiques événements . A la date du 27 avril, date d'ouverture des travaux de la Commission des Finances et des Affaires économiques, le Ministre du Commerce avait reçu du président de la République toutes instructions pour régler les questions les plus urgentes. La formule des camions boutiques a pu être une réponse rapide mais provisoire. Les grossistes de Dakar seront renforcés ainsi que la Sonadis. Les magasins-témoins seront repris et étendus. Telles sont les mesures d'urgence. Au-delà de ces mesures, il faut sérieusement penser à conduire une politique visant à insérer dans le commerce de détail de jeunes sénégalais. Sans doute, à la date d'aujourd'hui, le Ministre pourra donner plus de détail sur l'ensemble des mesures prises.

2 L'endettement du Sénégal

Répondant à vos Commissaires sur la question désormais classique de l'endettement de l'Etat, le Ministre a indiqué qu'il était sain. L'Etat n'a pas emprunté pour consommer mais pour investir.

Le montant de la dette est de 994 milliards F cfa, dont 888 milliards F cfa de dette directe. Le reste représente la dette avalisée. Le service de la dette est de 111 milliards cfa ce qui est considérable. Cependant, il faut noter une évolution positive puisque dans la présente loi de Finances, les dépenses de la Caisse autonome d'Amortissement accusent un recul de 11,40 %. Ce qui signifie qu'ayant beaucoup remboursé, le temps est peut-être venu de consacrer les ressources du budget qui ne serviront pas à amortir les emprunts à d'autres fins.

./.

Quoiqu'il en soit, il faut savoir qu'au Sommet des sept pays les plus développés à Toronto en juin 1988, la France avait proposé de choisir entre trois options :

- l'annulation immédiate du tiers des échéances rééchelonnées sur la dette publique, mais aussi sur les dettes commerciales garanties ;
- l'allongement des périodes de remboursement ;
- la bonification des taux d'intérêt.

Après Toronto, la dette sénégalaise a été allégée : un montant de 13 milliards Fcfa a été annulé et un autre de 30 milliards cfa a été rééchelonné. La France a opté pour la première option. D'autres pays ont choisi d'allonger la période de remboursement et de maintenir comme taux d'intérêt le taux du marché ou d'adopter un terme de quatorze ans avec bonification du taux d'intérêt.

Si le Sénégal arrive à obtenir de tels résultats c'est en raison des efforts considérables qu'il met dans le respect de ses engagements. Il a bénéficié en effet de l'esprit de Toronto, non parce qu'il est pauvre mais parce qu'il est dynamique.

3 Le désengagement de l'Etat

Votre Commission des Finances et desAffaires économiques a demandé au Ministre de lui faire le point sur les privatisations.

Il a évoqué le cas des Salins. La privatisation de cette société n'a pas été concluante au départ. L'Etat a donc réduit ses exigences : il a décidé de céder toutes ses actions, de réduire de 4 à 2 % le montant des droits de mutation et de consentir des délais de paiement.

Berliet a été vendu aux travailleurs. Les procédures de cession de Téranga, de la SPT et de la SIDEC sont en cours. Le Centre agricole de Mbao a été vendu.

Quoique lentement, la privatisation avance.

4 La situation de l'UMOA

Elle est difficile, a reconnu le Ministre. Il trouve l'explication de ces difficultés dans la faiblesse des économies des pays de la zone : toutes les filières agricoles et industrielles sont déficitaires. La filière arachide est actuellement déficitaire de 32 milliards F cfa. La bonne tenue actuelle des cours mondiaux de l'huile pourrait permettre cependant de

réduire ce déficit. Sans entrer dans le détail de la situation de chaque pays de l'UMOA, on peut dire que la situation d'ensemble est préoccupante et que la solidarité de l'Union comme de la zone franc est plus que jamais nécessaire. C'est cette solidarité qui permet aux pays de l'UMOA de vivre. Il faut se résoudre à mener des politiques d'ajustement par les prix, a dit encore le Ministre. C'est sans doute la voie la plus ingrate mais la seule qui puisse préserver la stabilité du franc cfa. La dévaluation n'est qu'un pis aller.

A la situation de l'UMOA, il faut lier celle du système bancaire. Elle est en effet préoccupante. Le système bancaire sénégalais est en cours de restructuration : le recouvrement des créances, la gestion bancaire elle même, sa modernisation, son adaptation au contexte économique et aux exigences du développement sont à l'ordre du jour. Il faut que les banques inspirent à nouveau confiance à leurs clients.

Telles sont les observations très générales que les membres de votre Commission des Finances et des Affaires économiques ont faites dans un échange riche et digne d'intérêt avec le Ministre de l'Economie et des Finances. Le rapport qui va suivre entrera dans plus de détail. Il vous sera présenté par notre nouveau Rapporteur général qui n'a pas ménagé sa peine ni sa compétence pour présenter un excellent travail. Qu'il me soit permis de remercier tous les membres de la Commission des Finances pour la mission qu'ils remplissent toujours avec bonheur. Permettez-moi aussi, Monsieur le Président, de faire une mention spéciale à l'endroit du président Amadou Mactar NDAO, vice-président de la Commission qui m'a substitué tout au long de ces travaux pour les raisons que vous savez. Je l'en remercie très sincèrement et très fraternellement.

Courage et cohérence ce sont les deux mots qui caractérisent la politique économique et financière du Gouvernement qui agit sous la direction lucide et éclairée du Président de la République.

Je vous remercie.

(Applaudissements des députés P.S.)

- CONSIDERATIONS GENERALES DE MONSIEUR MODOU AMAR, RAPPORTEUR GENERAL DE LA COMMISSION DES FINANCES ET DES AFFAIRES ECONOMIQUES

MONSIEUR LE PRESIDENT.-

La parole est à Monsieur Modou AMAR, Rapporteur général de la Commission des Finances et des Affaires économiques.

MONSIEUR MODOU AMAR.-

Je vous remercie Monsieur le President.

Monsieur le President,
Messieurs les Ministres,
Mesdames, Messieurs les Députés,
Chers Collegues,

Après le rapport du Président de la Commission des Finances et des Affaires economiques, il me revient l'honneur de rapporter les discussions que les analyses et les réflexions du Ministre des Finances ont soulevées au sein de votre Commission.

Les debats ont tourné, essentiellement, autour des themes suivants :

- la dette ;
- la dégradation des prix des matières premières ;
- la restructuration du système bancaire ;
- la privatisation.

D'une manière generale, il a été constaté que le redressement économique et financier est en bonne voie. Les grands équilibres se rétablissent. La dette interieure est en voie d'épongement, ce qui permettra une relance durable de l'économie nationale/. Les prix payés ont été souvent douloureux. Mais, le peuple sénégalais a tenu bon. Les resultats obtenus sont à la hauteur des sacrifices consentis.

Cependant, cette relance piétine, en raison du poids de la dette exterieure et de la dégradation des cours des matières premières.

des matieres premières.

LA DETTE

Cette dette, qui se chiffre a 994 Milliards, a engendre, pour la gestion 1989-1990, une charge de 100 200 000 000 francs, dont 35 000 000 000 francs d'interêt. Ce service de la dette represente pres de 20 % de notre budget, ce qui entame profondement notre capacite d'investissement public. Faut-il s'arrêter ?

Notre endettement est sain. Nous avons emprunte pour nous équiper en forages, en routes, en infrastructures sociales, etc.

Profitant du prestige et de la credibilite du President de la Republique, le Sénégal reste eligible aupres de toutes les institutions financières. On ne prête que quand on a confiance. Il faut continuer à profiter de notre crédit, pour entreprendre les investissements productifs necessaires à la realisation de nos objectifs fondamentaux.

C'est pour cette raison que le projet de budget, qui nous est soumis, attend, de l'exterieur, une contribution sûre de 115 Milliards environ.

LE COURS DES MATIERES PREMIERES

Pour ce qui concerne les prix des matieres premieres, la tendance est toujours à la baisse. Les filieres arachidieres et cotonnieres sont toujours deficitaires, mais avec des perspectives d'equilibre d'ici à la fin de l'annee.

La filiere miniere commence a être excedentaire. Ces differents signes sont encourageants. Poursuivons encore nos efforts, le bout du tunnel est proche. La confiance commence a revenir.

LA RESTRUCTURATION DU SYSTEME BANCAIRE

Pour consolider cette confiance, il convient d'assainir le systeme bancaire Senegalais. Cela a paru, à votre Commission, une condition fondamentale pour bâtir une economie saine et dynamique. La restructuration de la BIAO a ete bien reussie, de l'avis de tous les partenaires. Il reste à reussir

le regroupement des banques publiques (SONAGA - SONABANQUE - BNDS - SOFISEDIT), pour bâtir une institution viable a partir d'actifs sains.

Avec le retour annoncé du Credit Lyonnais, l'USB va être redimensionnee.

Le Senegal, etant membre de l'UMOA, il devra convaincre ses autres partenaires de la necessite de fournir les mêmes efforts pour renforcer la position de notre franc. Ce sont les economies fortes qui ont des monnaies fortes.

LA PRIVATISATION

S'agissant de la privatisation des etablissements publics et des sociétés mixtes, il convient de créer une banque d'informations pour permettre aux candidats, de disposer des données d'appreciation indispensables à toute prise de decisions. Cette mesure sera de nature à accelerer le processus de desengagement de l'Etat des actions de production directe, pour pouvoir se consacrer, avec plus d'efficacite, a ses missions d'orientation, d'impulsion et de rectification en cas de derapages majeurs.

Moins d'Etats et mieux d'Etats.

Votre Commission des Finances et des Affaires economiques a felicite et encourage le Ministre de l'Economie et des Finances, ainsi que son Ministre delégue, pour leur sincerite, leur courage et leur disponibilite.

Je vous remercie;

(Applaudissements des deputes P.S.)

Monsieur le Président

La discussion générale est ouverte sur les considérations générales.

Je demande à ceux qui veulent intervenir de se faire inscrire.

Je vous communique la liste des orateurs.

Sont inscrits, nos collègues :

El Hadj Ousmane Alioune NGOM

Moussa Balla DAFFE

Abdou Khaly SEYE

Christian VALANTIN

Papa Abdourahmane KANE

Samba Laobé FALL

La parole est à notre collègue le Président El Hadj Ousmane Alioune NGOM.

Monsieur El Hadj Ousmane Alioune NGOM

Je vous remercie Monsieur le Président.

Monsieur le Président,

Messieurs les Ministres,

Mes chers Collègues,

Je suis tenté de croire que le silence de mes collègues est très significatif parce que j'ai l'impression qu'on nous demande aujourd'hui de faire, à la va vite, un travail baclé qui sera expédié en quelques heures ou jours..Nous venons aujourd'hui même de recevoir les rapports des commissions techniques, notamment le rapport de la commission des Finances ; ce qui montre la précipitation qui a guidé leur élaboration.

Je pense qu'une chose aussi sérieuse que le budget de l'Etat aurait dû être traitée avec plus de sérieux, plus d'engagement et même de respect pour notre Institution et le peuple sénégalais que nous représentons. Mais on nous demande en une semaine de voter le budget de l'Etat. C'est à se demander s'il est nécessaire de discuter ou si on ne devait pas tout simplement, comme on a eu à le damander des fois, donner à l'Etat carte blanche pour faire ce qu'il veut et ne pas avoir à passer par l'Assemblée nationale. Mais enfin, nous allons quand même discuter du budget qui nous est présenté, en nous fondant sur les documents que nous avons reçus avant ajourd'hui.

Pour ce qui est des considérations générales sur le projet de loi de Finances, je demanderai à mes chers Collègues, membres du Groupe parlementaire

du Parti socialiste, si prompts à voter des motions de félicitations, pour une fois, d'en voter une pour notre gouvernement, j'allais dire pour votre gouvernement, pour avoir réussi la performance surprenante de classer notre pays dans le lot peu enviable des pays les plus pauvres.

Après avoir revendiqué sa misérabilité à Toronto en Juin 1988, vous le savez, les dirigeants, il y a quelques jours, ont sauté de joie lorsqu'ils ont fait partie des 35 pays d'Afrique les plus pauvres qui ont bénéficié de la pitence internationale.

Aveu ne pouvait être plus circonstancié et plus complet de l'échec de la politique économique menée dans notre pays depuis dix ans(1979-1989). Concernant cette politique, le plus inquiétant c'est que les Sénégalais n'ont aucune raison d'espérer que cela va changer. N'avez-vous pas, vous-mêmes, Messieurs du Gouvernement, perdu toute illusion quant à la réussite de votre politique, ce qui explique que vous vous réfugiez, dans votre rapport éloquent pour illustrer votre disqualification définitive à prétendre diriger ce pays ?

Le Sénégal est plus que jamais dépendant. Ce que je fais, je le fonde sur des arguments et je voudrais qu'on me réponde par des arguments et non par des éclats de rires.

Votre politique de forte réduction de la demande, en vue de juguler l'inflation, a entrainé un freinage du développement avec une réduction des crédits des investissements et de la consommation.

Les deux conséquences immédiates, que l'on notre dans le budget général, sont d'une part, la baisse de l'effort intérieur dansle financement de nos besoins, (on passe de 392 milliards en 1988-89 à 391 milliards en 1989-90), et d'autre part, une accentuation de notre dépendance vis-à-vis de l'extérieur (de 97 milliards, on passe à 115 milliards et le déficit de notre balance des paiements se situe encore à 84 milliards, ce qui est intolérable pour notre économie). On constate également la poursuite de la politique de tâtonnement et d'opacité économiques.

En ce qui concerne d'abord votre politique fiscale, lorsqu'au début des années 80, notre parti le PDS proposait un nouveau système fiscal, votre gouvernement ne nous avait pas suivi. Le Ministre de l'Economie et des Finances d'alors, Monsieur Ousmane SECK, avait choisi une politique de relèvement des droits de douane. C'est ainsi qu'au premier mars 1980, on est passé de 5 % à 10 % et en septembre 1981 à 15 %. (J'ai ici le rapport de Monsieur Ousmane SECK, au cas où quelqu'un s'y intéresserait).

Les résultats donc ne se sont pas fait attendre. Il y a eu immédiatement une augmentation vertigineuse de la fraude fiscale et douanière qui a été encouragée par une politique de népotisme, consistant en des exonérations et des exemptions de complaisance fondées le plus souvent sur des critères politiques ou familiaux, ce qui a entraîné des transfers d'impôts ou de taxes d'une société à une autre, comme cela s'est passé entre Icotaf et la SOTIDA, au mépris de toutes les règles de comptabilité publiques.

Je suis tenté d'ailleurs de vous demander l'impact et le bilan de ces subventions indirectes à la SOTIBA qui connaît aujourd'hui d'énormes difficultés. L'année dernière, vous avez pris le contre-pied de votre prédécesseur, en défendant la thèse de la baisse des taux aussi bien en ce qui concerne les droits de douane que les impôts. Vous aviez misé sur ce que vous appeliez l'élasticité de l'assiette fiscale et une augmentation des recettes fiscales et douanières.

Aujourd'hui vous avouez vous-même que malgré la baisse des taux, cet établissement ne s'est pas produit et nous enregistrons cette année une baisse de 3 milliards 500 millions des droits de douane et d'un milliard de la taxe sur le chiffre d'affaires. N'est-ce pas là une illustration du tâtonnement qui caractérise votre politique fiscale qui consiste à appliquer aveuglément des théories élaborées dans des officines obscures sans aucun rapport avec la réalité sénégalaise ? Existe-t-il au moins une étude sérieuse d'une réforme de la fiscalité ? Pourquoi ne pas créer une commission nationale comprenant des parlementaires, des conseillers économiques et sociaux, des opérateurs économiques pour la préparation d'une véritable réforme de la fiscalité, au lieu de nous soumettre tout le temps des budgets, des réformes fiscales ou des lois d'habilitation approximatifs démentis très souvent par les faits ?

Il y a quelques mois, vous nous aviez soumis, ici, la loi d'habilitation fiscale. Peut-on connaître ses premiers résultats ou tout au moins les prévisions de résultat ?

Ensuite, il y a la politique de privatisation et de la vente des biens de l'Etat qui se caractérise par l'opacité totale. Quels sont aujourd'hui les premiers résultats de la politique de privatisation ? Combien ou comment les biens de l'Etat ont été aliénés, à qui et à quelle condition ? Sur tout cela aucune transparence. Ne faudrait-il pas là aussi créer une commission parlementaire d'enquête pour connaître la vérité ?

Il y a les dépenses de personnel. Nous savons que le gouvernement a inscrit dans le programme d'ajustement structurel, une réduction du nombre de fonctionnaires. Nous savons également que des missions conjointes de l'Inspection

générale d'Etat et du Bureau Organisation et Méthode, sont actuellement en train de faire le tour des ministères, à la suite d'une lettre circulaire de la présidence de la République, pour étudier les possibilités de déflation ou de dégagement d'un certain nombre de fonctionnaires. Ce qui pourrait intervenir, selon les voeux du FMI et de la Banque Mondiale, d'ici le mois de juillet 1989.

A ce sujet, nous avons la lettre adressée aux différents ministres pour l'acceuil qui doit être réservé à cette mission. Cette lettre est également à la disposition des parlementaires qui souhaiteraient en prendre connaissance. Alors dites-nous à quand ce dégagement des agents de l'Etat et combien d'agents seront dégagés ! Dites la vérité au peuple ! Pourquoi avoir fixé les dépenses en personnel à 11 milliards 538 millions si vous avez l'intention, dès le mois de juillet, de réduire le nombre des agents de l'Etat ?

En ce qui concerne les mesures nouvelles, les demandes qui figurent au budget sont de 32 milliards, alors que vous affirmez, vous-mêmes, dans l'exposé des motifs du présent projet de loi, à la page 3, dernier paragraphe, que l'enveloppe disponible pour les satisfaire est seulement de 3 milliards 435 millions 696 mille francs. Cet écart est inquiétant. Est-ce à dire que les départements ministériels comme l'éducation nationale et l'enseignement supérieur qui, lors des crises de l'année dernière, ont pris des engagements vis-à-vis des élèves, des étudiants et des professeurs, n'ont pas l'intention de les respecter ?

Une telle attitude relancera sans aucun doute les conflits et les crises sociaux que notre pays a connus tout au long de l'année dernière, perturbera également l'appareil économique et social et aliénera d'autant les chances de réalisation de vos prévisions.

Monsieur le Président

Monsieur le Président, je vous rappelle que votre temps normal de parole est fixé réglementairement à 15 minutes. Je vous prie de conclure.

Monsieur El Hadj Ousmane Alioune NGOM

Je vais conclure, Monsieur le Président, mais je pense que le budget est suffisamment important et que la circonstance se prête à des observations profondes sur celui-ci, pour que le gouvernement nous donne au moins des éclaircissements sur ses points sombres, puisque nous devons l'expédier en une semaine.

Je disais donc que si les crises reprennent, c'est la fin de paix sociale. Nous n'avons pas encore la stabilité politique. Comment comptez-vous donc réaliser la politique économique que vous nous soumettez aujourd'hui ?